

autant que pour les riches. Et ils sont le seul fondement sûr de la stabilité et du développement économique à long terme.

Le Canada salue les réalisations de la **Chine**, qui a su par ses réformes économiques relever le niveau de vie de ses habitants, ainsi que l'engagement de ce pays de moderniser son système juridique. Nous sommes aussi encouragés par notre dialogue bilatéral sur les droits de la personne et d'autres sujets. Nous sommes toutefois profondément troublés par l'intolérance à l'égard de la liberté d'expression dont les dissidents continuent d'être victimes et par la sévérité des peines qui continuent de leur être infligées. Les contraintes imposées à la liberté d'association et à la liberté de culte, ainsi que par les distorsions qui semblent être faites au processus judiciaire dans la campagne de « tolérance zéro » à l'égard du crime sont aussi des motifs de préoccupation.

En **Indonésie**, les Canadiens ont été encouragés par l'indépendance et l'esprit d'initiative dont la Commission nationale des droits de la personne de l'Indonésie a fait montre dans son enquête au sujet de la violence et de la destruction consternantes qui ont accompagné la contestation du leadership d'un des partis de l'opposition en juillet. Nous espérons que le gouvernement indonésien donnera suite avec sérieux aux points soulevés par la Commission.

La situation au **Timor oriental** n'a malheureusement pas changé, et elle reste préoccupante. Le Canada engage instamment l'Indonésie et le Portugal à persister dans leurs efforts en vue de trouver une solution internationalement acceptable dans le cadre de leurs pourparlers sous le parrainage du Secrétaire général de l'ONU. Le Canada appuie en outre le dialogue avec des représentants de toutes les composantes de l'opinion publique au Timor oriental.

Madame la Présidente,

Il n'y a pas que les États qui violent les droits de la personne; les guerilleros, les forces rebelles et les organisations paramilitaires commettent aussi des abus. Cela dit, les États ne peuvent invoquer une situation interne difficile pour justifier leur non-respect des normes concernant les droits de la personne. Il leur incombe au contraire de briser les cycles de violence destructrice et de favoriser un climat de respect des droits de la personne.

Le Canada applaudit à la décision du gouvernement de **Sri Lanka** de mettre sur pied une commission permanente des droits de la personne et il continue d'exhorter les Tigres de libération de l'Elam tamoul de faire preuve de respect envers la vie humaine et les droits de la personne, et d'unir leurs efforts à ceux du gouvernement pour trouver une solution pacifique et durable.